

MIEUX COMPRENDRE LES PLACEMENTS FINANCIERS

Webinaire 09 Avril 2024

1. Performance vs risque
2. Les titres financiers cotés
3. Les produits à performance absolue
4. Les produits structurés
5. Cryptomonnaies
6. Crowdfunding

Steph **NGUIMBI**



Patrick **FONTAN**

1. Performance vs Risque

Loi d'airain de la finance :

« Plus l'espérance de rendement d'un actif financier est élevée, plus important est le risque qui lui est attaché ».

Performance d'un actif financier :

Elle correspond à l'évolution de la valeur liquidative du fonds entre deux dates. Elle peut donc s'apprécier ou se déprécier sous l'effet du rendement, des frais, ...
La performance peut être mesurée en pourcentage (TRI) ou en multiple.

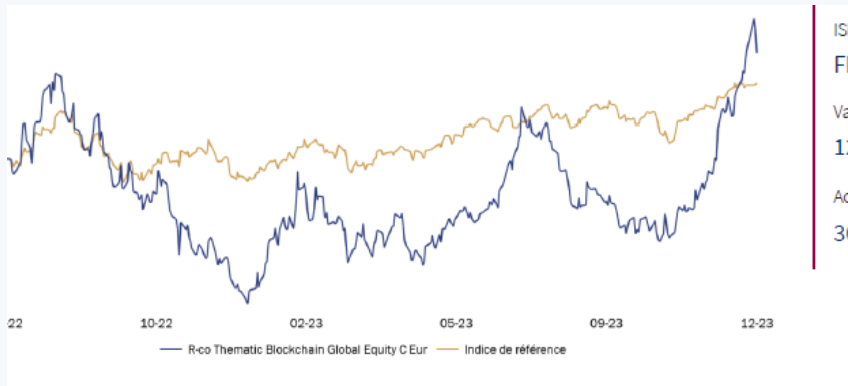
Taux de rendement d'un actif financier :

Rapport entre le revenu distribué et la valeur de l'actif. Le rendement est donc la composante liée au revenu distribué qui contribue à la performance totale d'un actif financier.



1. Performance vs Risque

R-coThematicBlockchain - Volatilité = 34 %



Volatilité :

Ampleur des variations du cours d'un actif financier. ⇒ Paramètre de quantification du risque d'un actif financier.

Lorsque la volatilité est élevée, la possibilité de gain est plus importante, mais le risque de perte l'est aussi.

Max Drawdown :

Perte maximale historique supportée par un investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée. totale d'un actif financier.

Ratio de Sharpe

Mesure l'écart de rentabilité d'un portefeuille d'actifs financiers par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (performance x volatilité)

⇒ Le gestionnaire parvient-il à obtenir un rendement supérieur au marché mais en prenant davantage de risque ?

Auris Short Duration - Volatilité = 1,12 %



2. Les titres financiers cotés

2.1. Les actions :

Pourquoi investir en actions ?

La croissance économique mondiale est positive sur une longue période.

Les actions cotées matérialisent cette création de valeur.

Sur le long terme, l'épargnant est gagnant mais il faut bien choisir son moment.

Trop tard pour investir sur les actions ?

Les grands indices mondiaux sont à leur plus haut. Toutefois, tous les marchés ne sont pas dans la même situation.

Trois idées d'investissement : les actions des pays émergents, les petites et moyennes capitalisations européennes, les foncières cotées.



2. Les titres financiers cotés

2.1. Les actions :

Comment investir en actions ?

Diversifier son risque

Actions en direct ou OPCVM ?

Gestion active ou passive ?

Compte titres ou Assurance-Vie ?



2. Les titres financiers cotés



2.2. Les obligations :

Pourquoi investir en obligations ?

Réduire son risque
Acheter du rendement
Bénéficier de la baisse des taux

Comment investir en obligations ?

OPCVM vs obligation en direct.
Gestion active vs gestion passive
Obligations souveraines, investment grade, high yield
ou indexées sur l'inflation ?
Fonds obligataires à échéance

3. Les produits à performance absolue

Un fonds de performance absolue est un support d'investissement dont **la performance ne dépend pas du sens de variation des marchés**. C'est à dire qu'il a pour objectif de générer une performance positive que les marchés actions montent ou qu'ils baissent.

Pour y parvenir, les gérants recourent massivement aux produits dérivés

Plusieurs types de stratégies peuvent être mises en place afin de « couvrir » les positions prises par le gérant.



3. Les produits à performance absolue

Quelques-unes des stratégies les plus utilisées :

« **Long / Short** » Acheter une action ou un actif et vendre à découvert un autre actif du même secteur.
Exemple : Candriam Absolute Return Equity Market Neutral

« **Global Macro** » : Exploiter les déséquilibres macroéconomiques et événements macroéconomiques soudains.
Exemple : H2O Multistratégies

« **CTA** » (Commodity Trading Advisors) : Mettre en œuvre une approche quantitative pour détecter et profiter des tendances à la hausse comme à la baisse sur les différents marchés.
Exemple : Cyril Systematic



4. Les produits structurés

⇒ Pour investir sur les marchés financiers avec un airbag de sécurité



2.1. Les acteurs

La banque émettrice, l'arrangeur, le distributeur

2.2. Comprendre les produits structurés

La durée : 5 à 12 ans

Le sous-jacent : un indice boursier ou une action

La date anniversaire : annuelle, trimestrielle, , mensuelle, quotidienne

Le « strike » : date de commencement du produit (1^{ère} date de constatation) lorsque le sous-jacent est figé

La barrière de protection

Le coupon : il peut être perçu in fine « athena » (parfois avec effet mémoire) ou périodiquement « phoenix »

5. Les cryptomonnaies

5.1. Comment expliquer le succès des cryptos ?

Plus d'1 français sur 10 a investi dans une cryptomonnaie (source : KPMG)

Bitcoin : 1ère cryptomonnaie. Créée il y a 14 ans.

Durant cette période, elle est passée du statut d'investissement de niche pour « cyberpunks » à une **classe d'actif mondiale**. Jamais hackée.

Fortune diverse pour les **centaines d'autres cryptomonnaies**. Certaines ont prospéré dans le sillage du bitcoin, parfois en s'adossant au dollar ou à un panier de monnaies (ether), d'autres ont explosé en vol (terra).

Les cryptos ne sont pas des monnaies classiques. Ce ne sont pas des **intermédiaires d'échange** : coût trop élevé, transactions, trop lentes. Leur volatilité les rend peu adaptées pour constituer une **unité de compte**. Elles sont en revanche devenues des « **réserves de valeur** » en raison de leur adoption massive et durable par une partie de la population mondiale.



5. Les cryptomonnaies

5.2. Faut-il investir dans les cryptos ?

Leur histoire, forcément récente, est marquée par une extrême volatilité. Deux théories s'affrontent pour expliquer leur évolution.

La théorie « digitale ». Investir dans les cryptos équivaldrait à investir dans le progrès technologique. Leur évolution amplifierait celle des valeurs digitales. Il est vrai que, comme les valeurs technologiques, les cryptomonnaies se sont révélées être très sensibles aux taux d'intérêt. Mais avec quelques exceptions (surréaction à la baisse lors de l'explosion de la « terra » et de FTX, surréaction à la hausse récemment avec l'autorisation aux US des ETF).

La théorie « aurifère ». Les cryptomonnaies, qui ne dépendent d'aucune banque centrale, constitueraient, comme l'or, l'actif de refuge ultime en cas de crise internationale générale. Cette théorie a été infirmée par les faits en 2021 et 2022 mais, depuis, les deux classes d'actifs évoluent parallèlement. **Si cette théorie est la bonne, les cryptomonnaies ne pourront pas connaître les mêmes progressions que par le passé,** à mesure qu'elles auront été acquises par les investisseurs souhaitant se protéger (elles évolueront comme l'or).



5. Les cryptomonnaies

5.3. Comment investir dans les cryptos ?

L'acquisition en direct :

- ⇒ Ouvrir un compte sur l'une des plates-formes de type Coinbase ou Binance
- ⇒ Ouvrir un compte dans une banque telles que Revolut ou N26 qui finaliseront pour vous la transaction.

La souscription via des ETF ou ETC.

Ce sont des produits financiers qui répliquent le cours des cryptomonnaies.

L'investissement est normalement plus sûr car la banque qui a émis le produit le garantit.

Les autorités US viennent d'autoriser les 1^{ers} ETF indexés sur le bitcoin. Pour l'instant, ces produits ne sont pas commercialisés en Europe. Seuls quelques ETC peuvent être souscrits au Royaume Uni (mais pas dans l'Union Européenne).



5. Les cryptomonnaies

5.3. Comment investir dans les cryptos ?

L'exposition via des OPCVM :

Souscrire à des OPCVM qui investissent dans des sociétés cotées dont l'activité dépend des cryptomonnaies (un peu comme si on investit dans des mines aurifères pour jouer l'or).

Exemples : Rotschild, Tobam, Melanion, ...

L'investissement dans le non coté.

Des sociétés de gestion ont constitué des véhicules pour investir dans un panier de cryptomonnaies. Elles font évoluer l'allocation en fonction de leurs anticipations de l'évolution comparée des différentes cryptomonnaies.

Inconvénients : le coût, l'absence de recul quant aux performances.

Exemples : Tilvest, Alphacap



6. Le crowdfunding



6.1. Définition

La finance participative (**crowdfunding**) permet le développement de projets de tous types en s'appuyant sur les contributions financières du grand public, en dehors des circuits de financements traditionnels (banque, business angels, etc.).

Les contributions financières sont collectées via des plateformes internet spécialisées par mode de financement :

Le don, avec ou sans contrepartie
Le prêt, avec intérêt ou sans intérêt,
L'investissement, soit en obligation, soit en action.

6. Le crowdfunding

6.2. L'investissement dans le crowdfunding

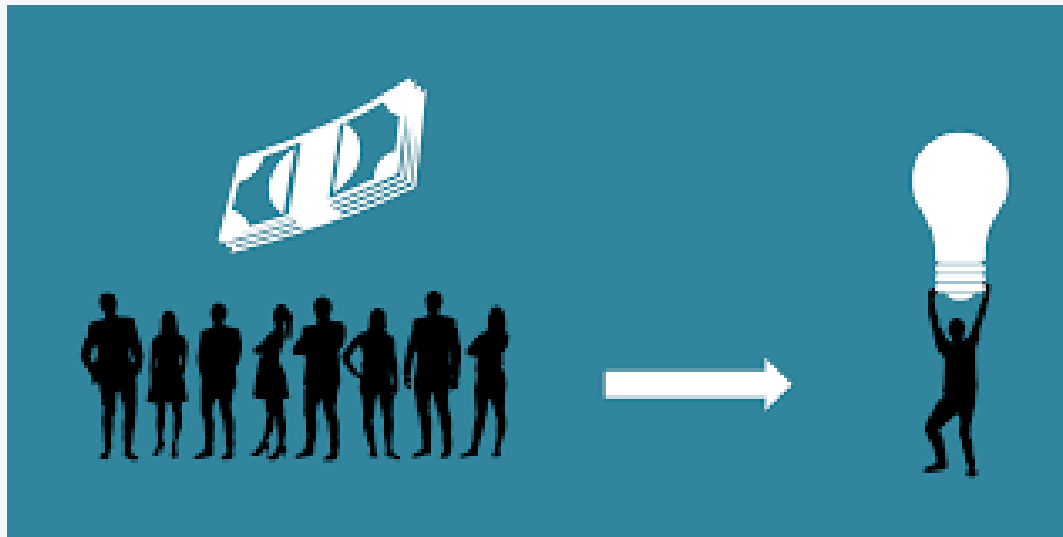
Deux grandes catégories :

Le financement immobilier

Le financement de start-up ou de sociétés de création récente.

Une difficulté : l'asymétrie d'informations

L'émetteur du projet en sait toujours plus que le souscripteur sur la viabilité de son entreprise. Il recourt au crowdfunding parce que les fonds de private equity et les banques ne sont pas intéressés ou à des conditions financières considérées comme trop exigeantes.



6. Le crowdfunding



6.3. Nos conseils

Rester à l'écart pour l'instant du crowdfunding immobilier :

C'est la crise, les promoteurs et marchands de biens sont à la recherche de cash.

Le souscripteur ne peut être totalement certain que son argent n'ira pas alimenter la trésorerie du professionnel de l'immobilier plutôt qu'une opération spécifique.

S'appuyer sur des plates-formes reconnues

Notre Cabinet privilégie pour ses clients les solutions proposées par Vatel Capital.

6. Le crowdfunding

6.4. Notre suggestion : CVE



Le leader français des sociétés privées spécialisées dans l'énergie solaire

Un chiffre d'affaires supérieur à 100 M€

200 M€ de capital levés auprès d'ICG

Des obligations sur 5 ans offrant des rémunérations d'environ 7 % par an

7. Pourquoi choisir Maubourg Patrimoine ?

Histoire

Depuis 40 ans, Maubourg Patrimoine est un cabinet indépendant spécialisé dans le conseil aux familles, aux professions libérales et aux chefs d'entreprises.

Une longue histoire d'amour avec les Français expatriés (depuis 2008).

Le cabinet est composé d'une douzaine de professionnels.

Plus de 2 000 clients et 300 millions d'€ d'actifs sous gestion dont 50 millions d'€ gérés par le Pôle International.



Le Dirigeant : Patrick FONTAN

Fondateur du groupe Financière Maubourg (Maubourg Patrimoine et Maubourg Entreprise (2012). Groupe familial, indépendant, de taille moyenne pour rester proche de ses clients

- **Private Equity** : Directeur Associé Fonds Investissement 2008 – 2012.
- L'un des créateurs et dirigeant (pour la partie immobilier et financement) **de la Compagnie 1818** (aujourd'hui Natixis Wealth Management) 2004 – 2008.
- Développement d'une ligne d'activité sur la **clientèle fortunée** au Crédit Foncier (2000-2004) cédée au groupe BPCE en 2004.
- Direction de l'activité de **financement des Professionnels de l'Immobilier** au Crédit Foncier (1994 – 2000).
- Directeur des Risques Professionnels de l'Immobilier (1990-1994) au Crédit Foncier.



Le Directeur des Affaires Internationales : Steph NGUIMBI



20 ans d'expérience dans le Conseil Financier

- **Directeur Commercial** Société de Gestion Private Equity (Thomas Lloyd)
- **Senior Private Banker au Luxembourg** : Banque Internationale du Luxembourg – BNP Paribas
- **Banquier Privé** en France

Christophe PIOT ROLLAND

Représentant du Cabinet Maubourg Patrimoine au Portugal

cprconseils@gmail.com



Aline SOUZA

Responsable couverture santé clientèle expatriés

a.souza@maubourg-patrimoine.fr

- **Implantations** : Paris, Valence (Lyon), Bordeaux, Côte d'Azur
- **Courtier en Assurance et Réassurance**
 - ⇒ Assurance-Vie
 - ⇒ Santé individuelle
 - ⇒ IARD
 - ⇒ Entreprises (santé, construction, ...)



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

- **Conseil en Investissement Financier**
 - ⇒ Private Equity
 - ⇒ SCPI
 - ⇒ Compte Titres : en France, au Luxembourg, aux Etats Unis
- **Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Placement**
- **Agent Immobilier** (carte de transactions T Loi Hoguet)

En conclusion

⇒ 3 bonnes raisons de travailler avec Maubourg Patrimoine


- **Une expérience de terrain** dans le private equity, l'immobilier, les crédits, la finance, l'assurance.
- **Un accompagnement local** pour les Français d'Afrique et du Portugal par une équipe dédiée et un Directeur Commercial à votre service pour tous vos besoins : placements, protection sociale, transmission.
- **Un cabinet indépendant** sans lien avec d'autres groupes financiers.

Des questions ?



Utilisez la fonction « chat » sur Zoom

Prendre contact avec Maubourg Patrimoine ?

 01.42.85.80.00

 info@maubourg-patrimoine.fr

